

Image not found or type unknown



canalisation en sous sol sur ma propriete

Par **trefond**, le **12/03/2013** à **16:36**

bonjourrrrrJe suis proprietaire d'une maison, mon voisin à acheté une grange qui se trouve entre mon habitation et ma grange ,le terrain qui longe cette habitation m'appartient ,il veut creuser ma parcelle pour amener l'eau et l'ectricite en sous sol ,ai je le droit de refuer? a t'il un droit de tréfond ?rrrr Cordialement